Le Courrier des Opelousas

Vol. XX. **Opelousas, Paroisse St. Landry, Lne., Samedi, 16 Aout 1873.** **No. 44.**

OPELOUSAS:

SAMEDI matin, : : : 16 AOUT 1873.

☞Pendant l'absence temporaire de l'éditeur, la rédaction du "Courrier" et les affaires générales du bureau, sont confiées à M. L. A. Sandoz.

A NOS JOURNAUX D'ECHANGE.—Nous payons, à notre Bureau de Poste, les frais de poste sur les journaux avec lesquels nous échangeons.

Terrible Combat!

Trois hommes tués et deux blessés!!

Une affaire tragique épouvantable dans ses détails, que, par parenthèse, nous ne pouvons encore donner, a eu lieu à la Vieille Grande Prairie, dans cette Paroisse, lundi dernier, le 11.

Un combat à coups de poings, paraît-il, avait été arrêté entre Félix Soileau et Dreux Guillory, deux jeunes gens de ce quartier.

La bataille était arrivée à son terme ou était sur le point de finir, quand tout à coup les témoins ou spectateurs, dont plusieurs avaient le revolver au poing, se prirent de querelle et avant quelques minutes, trente ou trente-deux coups de revolver avaient été échangés et trois hommes étaient sur le carreau, râlant leur dernier soupir, et deux autres étaient blessés. Les morts sont: Carroll Blackman, Dreux Guillory et Alexandre Vidrine. Les blessés sont: Augustin Guillory, (père de Dreux) qui a reçu deux balles dans le corps, et une troisième qui lui a fracassé le genou.—Sa condition est extrêmement précaire, pour ne pas dire hors d'espoir, car on a dû lui faire l'amputation de la cuisse mercredi dernier: Félix Soileau a été légèrement blessé par une balle qui lui a effleuré l'épiderme à la ceinture.

Toutes ces parties étaient ou sont créoles de cette paroisse, et aucun d'eux (excepté Augustin Guillory, qui est un vieillard) n'avait plus de 28 ans, nous assure-t-on.

Une enquête a été tenue le même jour sur les corps des trois victimes, et le verdict du jury conclut: qu'Augustin Guillory a tué Blackman; que Dreux Guillory a tué Alexandre Vidrine; que Aristide Ortego a tué Dreux Guillory.

Les trois morts ont été enterrés le lendemain par leurs familles respectives.

Un nommé —— Prewet, jeune homme du même quartier, a été arrêté comme complice et mis en prison, puis relâché sur parole. Aristide Ortego est venu mercredi se constituer prisonnier. Il a été relâché sur parole, ainsi que trois ou quatre autres accusés dont nous ne connaissons pas les noms, jusqu'à Lundi prochain, jour où un examen préliminaire de l'affaire doit avoir lieu devant l'Honorable J. J. Morgan, juge de District.

☞Il y a en circulation dans cette partie de la paroisse au Sud de notre ville, une pétition adressée au Jury de Police, demandant à ce corps de passer une Ordonnance qui interdirait les cochons hors des enclos dans cette partie de la paroisse à l'Ouest du Bayou Têche, en ligne droite à l'Ouest jusqu'à un point à cinq milles de notre ville, et de là Sud jusqu'à la limite de la Paroisse Lafayette.

Cette pétition fait voir les divers avantages qui résulteraient de cette mesure, 1o une diminution de dépenses en barrières; 2o culture d'une grande étendue de terre aujourd'hui non productive; 3o gain de quantité de maïs et de patates ordinairement détruite par ces animaux; 4o moins de vexations et plus de bonne harmonie entre voisins; 5o amélioration des races de cochons et plus de facilité à les élever, 6o une réduction marquée des poursuites judiciaires, et des frais à la charge de la paroisse.

La pétition que nous avons vue contient déjà un grand nombre de signatures, et on nous assure que peu de personnes refusent d'y apposer leurs noms.

☞M. Louis Desbrest, de notre ville, a pris charge, récemment, d'un des magasins de dépôt du Port Barré, et nous apprenons avec plaisir qu'il est déjà assez libéralement encouragé par les habitants de cette partie de la Paroisse qui font déposer leur fret au Port Barré, ou qui y portent les produits qu'ils envoient en ville.

M. Desbrest est au fait dans ce genre d'affaires, et ses nombreuses connaissances ne lui refuseront sans doute pas, à la saison qui va bientôt s'ouvrir, l'encouragement qu'il saura mériter par son attention aux affaires, son exactitude et l'empressement qu'il apportera dans l'exécution de son devoir.

Sources de la Pointe aux Loups.

Voici la liste des visiteurs à ces Sources, du 31 juillet au 11 aout, savoir: Arthur Daigle, Chs. A. Perrodin, sa dame et 5 enfants et 1 servante; Louis Deshôtels, Jean Benoit et dame, Désiré Souyeux et dame, Wm. Clavié, dame, 3 enfants et 1 domestique, Miss A. Clavié, J. P. Lalanne, Donate Puchen, Zénon Huber et dame, M. Huber, J. Coulman, dame et 2 enfants.—En tout, 30.

☞Le Shérif, le Recorder et le Greffier de la Cour, annoncent, dans le journal officiel, qu'à compter du 1er Août, ils procéderont, au bureau du Recorder, à l'évaluation des propriétés des contribuables de la paroisse St. Landry, pendant trente jours, conformément à la loi.

Les intéressés feront donc bien de venir assister à l'évaluation de leurs propriété, s'ils veulent éviter des erreurs, du tracas, ou épargner peut-être un surcroît de taxes, car, après le 31 Août, il sera trop tard pour réclamer d'une évaluation erronnée.

Progres des Patrons de l'Industrie.

(Extrait de l'Abeille du 8.)

Nous serons obligé de revenir souvent sur ces grandes associations des fermiers de l'Ouest, qui forment dès aujourd'hui un ordre considérable, le plus grand peut-être qu'on ait jamais vu, et par le nombre des intérêts qu'il embrasse et par l'étendue de pays qu'il couvre ou sur laquelle il agit avec une influence prédominante. Cette idée de l'opposition au monopole des compagnies de chemins de fer, a pris feu comme la poudre: elle anime d'un feu sacré les patriotes des Etats de l'intérieur: les granges ou les loges se propagent; pas d'échec nulle part; l'intérêt individuel, come l'intérêt général, est là qui commande; c'est un incendie poussé par un vent irrésistible, et chaque jour la presse est appelée à en constater les progrès.

Aujourd'hui, les patrons de l'Industrie travaillent les campagnes du Missouri. Il n'y avait que 10 loges dans cet Etat au commencement de Février, maintenant il y en a 400. Dans les autres Etats, ce doit être à peu près la même chose. Mais dans le Missouri la question se complique; elle divise l'intérêt, ou plutôt le double. Il s'agit en effet pour cet Etat de deux solutions à la fois: le transport par terre et le transport par eau à bon marché. Sous ce point de vue complexe, le Missouri coopère avec les autres Etats englobés qui s'élèvent contre les hauts tarifs des compagnies de transport par les voies ferrées, et coopère aussi avec les Etats de la Vallée du Mississippi qui cherchent à procurer au Missouri et aux Etats du Nord-Ouest le moyen de gagner le littoral à peu de frais. Il s'agit donc pour le Missouri de travailler à la démolition du monopole des compagnies qui disposent en souveraines maîtresses de ce vaste réseau de rails par lequel le Far West a été relié aux Etats de l'Atlantique, et d'aider simultanément les Etats de la Vallée à améliorer la navigation du grand fleuve qui l'arrose.

Quant aux Etats du Sud à l'Est du Mississippi, mais qui n'en sont pas riverains, il ne faut pas attendre d'eux une coopération purement industrielle. En effet, les deux Carolines, la Georgie, la Floride et l'Alabama ne sont nullement intéressés au mouvement des granges; mais un autre intérêt que l'intérêt du transport à bon marché les y rattache: c'est le tarif douanier dont l'abaissement est aussi bien désiré par le dernier habitant de la Floride que par le dernier habitant de l'Illinois. A cet égard il n'y a qu'une voix dans tout le Sud et dans tout l'Ouest, et cette voix demande impérieusement le retour aux doctrines démocratiques et la substitution du tarif de revenu au tarif de protection.

En conséquence, le nord-ouest, par une raison ou par une autre, peut compter sur tout le Sud. On sait cela dans le nord-est, on sait cela surtout à New-York, où les négociants, marchands ou tous autres représentants de maisons de commerce viennent d'inaugurer un mouvement de nature à donner à celui des Patrons de l'Industrie agricole une force immense. Les négociants de N.-York veulent y coopérer avec d'autant plus d'empressement qu'ils savent qu'au nord et au sud de leur ville, on fait d'énergiques efforts pour détourner d'elle le grand trafic de l'Ouest, dont le port de New-York devrait être le plus favorable débouché, c'est-à-dire le point du littoral le moins couteux à atteindre.—Le plan suggéré est même des plus sérieux, car si tout autre moyen échoue, a-t-il été dit dans une première réunion de négociants, alors le moment sera arrivé où le gouvernement devra prendre des mesures pour exploiter lui-même les chemins de fer, et n'exiger de droit que ce qui est strictement nécessaire pour la réparation et l'entretien des lignes. Une fois dans ce cours d'idées, les orateurs-négociants ne se sont pas gênés pour attaquer les compagnies et pour dénoncer toutes leurs manœuvres au détriment des voyageurs et du commerce. Ils ont dit que ces compagnies n'avaient ni âme ni entrailles, qu'elles contrôlaient non-seulement les législatures d'Etat, mais encore le Congrès lui-même; qu'elles avaient toutes "arrosé" leurs stocks et émis des bons représentant un capital bien supérieur aux sommes investies réellement dans les chemins de fer, ou dépensées pour les construire, les équiper et les mettre en état d'exercice; que cette richesse fictive a été divisée par les directeurs en maniganceurs et qu'ils comptent maintenant sur le prix de transport des voyageurs et du fret pour recevoir l'intérêt de ce capital artificiel, ce dont tout le public souffre injustement.

On calcule que sur 67,000 milles de chemins de fer, le capital ajouté fictivement au capital de bonne foi ne va pas à moins de trente à 40 pour 100. Ainsi, le coût actuel des chemins de fer en opération, qui est porté à $3,159,423,000, ou à $55,116 par mille ne serait en réalité que de $2,000,000,000. Il est même de beaucoup moins si nous comptons les immenses concessions de terre faites aux compagniet, et les secours de tout genre que le gouvernement leur a fournis. Or, la différence d'intérêt de ces deux sommes, si elle n'affectait pas les revenus des voies ferrées, réduirait de 25 pour cent au moins le tarif des compagnies soit pour les voyageurs, soit pour le fret. Il faut ajouter que la valeur des chemins s'augmente par l'accroissement de la population et les progrès du pays, les recettes étant toujours plus fortes. Il devrait donc y avoir, de temps à autre, une réduction correspondante de tarif.

Nos lecteurs sont maintenant à même de comprendre toute la portée et la puissance du mouvement des granges. Il doit avoir pour résultat ou une grande réduction du tarif des compagnies de transport, ou l'achat des chemins de fer par le gouvernement fédéral, ce qui ferait perdre à ces compagnies un milliard sur trois. En politique, le mouvement peut avoir des conséquences encore plus graves.

Haiti; Pays charmant!

(Extrait du Carillon, de la N.-Orléans.)

Nous détachons d'un travail écrit par un médecin fort distingué—et Yankee pur sang—les passages qui suivent, et sur lesquels nous appelons l'attention de nos lecteurs:

"J'aime les îles des Antilles pour leur magnifique beauté tropicale, car les yeux qui ne l'ont point vue, n'ont pas vu la gloire terrestre du Seigneur. Je les aime pour leur climat délicieux, pour leurs vents doux et frais, soufflant chaque matin de la mer, et après avoir éventé les montagnes, soufflent en sens contraire le soir, comme une fraîche brise de terre. Je les aime pour leurs ruisseaux clairs et toujours courants, leurs fleurs toujours épanouies, leurs mers de crystal toujours tièdes. Elles sont l'Eden de la terre, et dans l'accomplissement des temps, elles seront possédées par les races de l'élite des hommes, qui les regarderont comme un paradis reconquis.

"J'aime spécialement Haïti le montagneux, la reine des Antilles, que ses beautés et ses avantages naturels distinguent même au milieu des belles îles groupées autour. Je prends un vif intérêt à la condition et au sort des deux peuples qui se partagent son territoire. La portion occidentale, siége de la République Nègre, est une terre d'une rare beauté, d'une fertilité merveilleuse, de ressources variées; et malgré la terrible insalubrité de son rivage, elle convient parfaitement à l'homme noir pour y faire l'essai du self-government, et maintenir l'indépendance si vaillamment conquise par ses ancêtres. *Il est malheureusement vrai que pendant les 70 ans de cette indépendance, de bien petits progrès ont été faits dans le sens de la civilisation*, même dans les villes du bord de la mer, et que la superstition barbare et les sacrifices païens prévalent dans l'intérieur, parmi des nègres aussi incivilisés que ceux de l'Afrique centrale. C'est avec raison que Frederick Douglas s'écriait, après un court séjour à Port-au-Prince: "Hélas! Est-ce donc là tout ce que les hommes de ma race ont pu faire en soixante-dix ans!"

"Puis, ayant conquis leur indépendance, ils (les noirs) ont adopté la fatale politique de l'isolement national.—Ils ont chassé la plupart des blancs, et ne les ont pas laissé revenir. Ils leur refusent le droit de devenir *propriétaires fonciers ou citoyens.*"

Ainsi, voilà des nègres, livrés depuis soixante-dix ans à eux-mêmes, qui sont redevenus "aussi incivilisés que ceux de l'Afrique Centrale." Et c'est avec ces soi-disant civilisateurs de la Haute Egypte!!! qu'on nous demande de nous unifier en Louisiane!

Le peuple de couleur du Texas.

Nous lisons dans le *Bulletin* de New-York:

"Les journaux du Sud nous fournissent un compte-rendu fort intéressant d'une convention d'hommes de couleur, qui vient de se tenir au Texas. Il s'est dit là de très bonnes choses, et nous comprenons le parti qu'en tirent les journaux républicains au point de vue politique.

"Les orateurs ont fait profession de dévouement absolu au général Grant, mais sous cette réserve; ils ont engagé l'homme de couleur à briser avec les politiciens blancs qui se sont trop long temps servis d'eux comme d'instruments, et qui en définitive n'ont jamais fait que les tromper. "Il serait temps d'apprendre à voler de ses propres ailes. Les affranchis du Texas sont fatigués de tirer les marrons du feu au seul profit d'aventuriers qui les exploitent; ils ne travailleront plus que pour eux-mêmes.

"On a cherché à profiter de l'occasion pour décider la Convention à se prononcer en faveur du gouverneur Davis; mais tous les efforts tentés dans ce sens n'ont pu aboutir. Avec un bon sens et un sentiment d'honnêteté qui les honorent, les affranchis refusent de soutenir et de porter aux emplois publics tout citoyen qui ne s'est pas déclaré contraire au système de répudiation; ils entendent que la dette publique soit respectée. D'autres orateurs demandent qu'on ne néglige rien pour attirer l'immigration; ils veulent aussi que l'on établisse des écoles libres et non pas avec les secours du gouvernement fédéral, mais à leurs propres frais. On ne saurait mieux dire. Le fait est que voilà des hommes, esclaves hier encore, et qui, en fait d'initiative et de dignité, en remontreraient à plus d'un conseil municipal européen, qui ne déciderait pas à forer un puits sans solliciter une subvention du gouvernement.

"Mais ce qu'il y a de plus significatif dans ces résolutions votées, se rapporte à ce que l'on est convenu d'appeler les "droits sociaux." La Convention n'admet pas l'existence de pareils droits.—Elle demande que l'on assure aux gens de couleur la jouissance de tous leurs droits *civils*, car ils n'ont rien à demander en fait d'égalité et de droits sociaux.

"La Convention du Texas ne mériterait-elle pas d'être appelée la Convention du bon sens? Elle vient de nous prouver une fois de plus, que les masses ne divaguent que lorsqu'elles sont conduites par des gens qui ont fait appel à leurs mauvaises passions. Livrées à elles-mêmes, il est rare que le bon sens et la droiture ne conservent leur empire.

Ainsi, voilà des noirs qui ont parfaitement compris que ce n'est pas à la loi qu'il appartient de leur ouvrir la porte des maisons qui ne se soucieraient pas de les recevoir, ou de les appeler à des carrières, à des positions qui seraient au-dessus de la portée de leur aptitude ou de leur intelligence. En effet, ce n'est pas la loi qui peut déraciner ces préjugés; c'est une question de temps et de patience. Il est certain que le préjugé de la couleur tend à disparaître; mais ce serait le réveiller que de chercher à obtenir, au nom de la loi, des avantages qui ne doivent être que l'effet de l'esprit de conduite et du temps. Dans les pays civilisés, la plus haute position sociale n'appartiendra jamais qu'à l'éducation, à l'intelligence, au travail, à la vertu. Nous félicitons la Convention des noirs du Texas de l'avoir si bien compris.

Il y a dans ce qui précède, dit l'Abeille de la Nouvelle-Orléans, une erreur que nous devons relever. Les affranchis ne s'opposent nulle part à la répudiation des dettes, par la raison qu'il n'y en a pas un seul qui soit devenu le créancier d'un Etat, en achetant des bons. Ils ne pouvaient en acheter, n'ayant pas de capitaux. Ils ont seulement reçu des warrants en payement de salaires, et ces warrants ils les ont vendus tout aussitôt pour pouvoir en dépenser le montant.

Les affranchis n'ont pas profité autrement des émissions frauduleuses, et tous ceux qui ne se trouvent pas aujourd'hui sous l'influence immédiate ou plutôt sous la dependance des fripons qui ont ruiné les Etats du Sud, sont pour la répudiation des dettes accumulées par ces voleurs — Cette disposition de leur part est d'autant plus croyable qu'ils n'ont rien à perdre à la répudiation.

Voici un beau trait de courage d'une jeune fille. Nous trouvons le fait relaté dans une correspondance de Queen's Run (Pensylvanie.)

C'était dans la journée de jeudi dernier. Une troupe de jeunes filles s'étaient rendues sur une montagne boisée pour cueillir des myrtilles. L'une d'elles, nommée Jerusha Bryan, s'aventura un peu plus loin que ses compagnes dans les fourrés. Elle faillit payer bien cher son imprudence. Un congouar, (panthère américaine) se présenta tout à coup devant elle. Aux grondements de l'animal, les jeunes filles avaient pris la fuite. Miss Bryan, qui était à quelques pas seulement de la panthère, comprend que fuir est impossible. S'armant aussitôt d'un bâton noueux, elle attend de pied ferme l'animal. Celui-ci boudit en avant, mais sa gueule béante, au lieu de se rougir du sang de la jeune fille, reçoit un coup dont elle reste toute meurtrie. La panthère revient à la charge avec plus de furie. Un second coup de bâton asséné sur la tête l'assomme aux trois quarts. Alors Miss Bryan prend l'offensive; elle tombe à bras raccourci sur la bête, qui se débat en vain sous la grêle de coups qui pleuvent sur elle. Le sang-froid de la jeune fille ne s'est pas démenti un seul instant; mais elle est à bout de forces.—Cependant elle frappe toujours, et les coups retentissent au loin. La panthère tombe enfin morte à ses pieds.

Miss Bryan avait les bras lacérés par les griffes de l'animal; mais les blessures n'ont pas de gravité.

☞Le Palais de Versailles a coûté quatre milliards de francs, c'est à dire un milliard de plus que la guerre de 1870 n'a coûté à la France, et un milliard de moins que l'indemnité allemande. La dernière guerre coûte donc à la France, huit milliards de francs.

Un ecclésiastique de garde dans une des églises de Paris, est appelé pendant une des dernières nuits, à venir administrer un mourant. On le fait monter en voiture, où se trouvent deux individus masqués qui lui bandent les yeux. Il est conduit dans un quartier éloigné; les deux individus masqués font entrer le prêtre dans une maison, lui font monter deux étages, traverser plusieurs pièces, et l'introduisent auprès d'un mourant, dont il entend la confession. Le respectable ecclésiastique est ensuite conduit dans une cave où les deux individus lui déclarent, en lui mettant un revolver sur la poitrine, qu'il va immédiatement faire connaître la confession de ce mourant, sinon le prêtre sera exécuté. Il répond qu'il demande seulement deux minutes pour recommander son âme à Dieu, et refuse absolument de trahir le secret de la confession, tout prêt à recevoir la mort. Alors les deux individus masqués disent au vénérable ecclésiastique qu'ils avaient voulu être assurés que rien ne serait révélé des aveux faits par le mourant, qu'ils avaient maintenant cette certitude,—et ils ont reconduit le prêtre à son église.

LA JUSTICE DANS L'OHIO.—Dernièrement on jugeait à Rogersville, (Ohio) un certain Jeff Davis, accusé d'outrage sur une petite fille de neuf ans. Tout-à-coup, les spectateurs qui remplissaient la salle du tribunal, ont éteint les lumières, traîné le prévenu au dehors, lui ont tiré deux coups de pistolet dans la tête, et enfin l'ont pendu à un arbre et ne se sont dispersés qu'après s'être assurés qu'il était mort.

—Un jour, du temps de l'Empire, M. Arago plaidait en province, pour un journaliste poursuivi en police correctionnelle. Le président du tribunal, amateur forcené du jeu de domino, avait le défaut de porter jusque dans le prétoire ses préoccupations favorites.

Le moment étant venu de donner la parole à l'avocat:

—Me. Arago, fit le président en s'inclinant courtoisement, à vous la pose.

Mlle. Alice Johnson, une jeune et jolie brune au regard polisson, ayant établi un salon de barbier à Kansas City, le journal de la localité observe que toutes les épouses du village ont immédiatement et comme par un instinct naturel, redoublé d'attentions auprès de leurs maris; mais on a également remarqué que parmi toutes ces attentions il y avait toujours une paire d'excellents razoirs, une gentie savonnette et du savon supertin.

O les hommes! Ah! les femmes!

—X..... est un affreux bohême, sâle et braillard.

Il était superbe de dégoût hier, et ma foi, nous avons tous ri de bon cœur.—Il faisait son bravache dans le taudis dont il est l'éternel pilier.

—Qui donc! disait-il avec emphase, oserait me toucher!

—Parbleu! dit notre cher C. en se levant, ceux qui ont des gants.

Voici la nouvelle définition du mot célibataire: On appelle ainsi un homme qui a laissé passer l'occasion de faire le malheur d'une femme.

Décédé.—En cette ville, le 9 courant, PIERCE HAYES, fils du Shérif Hayes, âgé de 20 ans et 10 mois.

——Le même jour, LEON MANSO, âgé d'environ 38 ans.—Membre de la compagnie des pompiers No. 2, il a été accompagné au champ du repos par les trois compagnies de pompiers de notre ville.

Mouvements de la Malle.

La malle de la Nouvelle-Orléans, par la Nouvelle-Ibérie et le Grand Cotean, arrive tous les soirs (le dimanche excepté) à 6 heures.—Repart le lendemain.

Celle de St. Martinville, par Léonville, arrive les Mardi, Jeudi et Samedi, à 5 heures du soir, et repart les Mercredi, Vendredi et Lundi.

Celle de Plaquemine Brulée arrive le Mardi soir à 6 heures.—Part d'Opelousas le Mardi matin à 6 heures.

Celle de Hickory Flat (Calcasieu) par les Bureaux de Prud'homme City et de Faquataïque, arrive le Mercredi soir à 5 heures.—Repart le Mardi à 8 heures du matin.

La malle à destination des lieux ci-dessus se ferme à Opelousas la veille de leur départ, à 6 heures du soir.

UN SUCRIER

DEMANDE une place comme tel sur une des grandes habitations sucrières de cette Paroisse. Il possède des certificats des premiers courtiers en sucre de la Nouvelle-Orléans, qui vendent le sucre de sa fabrique depuis nombre d'années.

S'adresser chez J. M Lalanne, à Washington, à F. Boone, à Catsro, ou au bureau du Courrier, Opelousas. [16 aous. 44 3t

Magasin de Depot du Port Barre.

LE soussigné ayant pris charge du Magasin de Dépot du débarcadère d'en bas du Port Barré, dévouera toute son attention à recevoir et à expédier le fret qu'on voudra bien lui confier. LOUIS DESBREST.

Port Barré 16 aout 1873

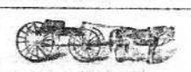

Ho! pour les Sources!

LE soussigné transportera, à un prix très modéré, les visiteurs aux Sources de la Pointe aux Loups. S'adresser chez M Désiré Souyeux. J. LABORDE.

Opelousas 9 aout 1873.

CHEVAL EPAVE.

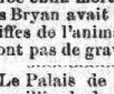

Il a été arrêté, le 2 août, par le soussigné, à la Coulée Croche, un cheval créole couleur baye, queue et crinière blanches, âgé d'environ 9 ans, marqué à peu près ainsi: Ω-(Ce cheval est dans ce voisinage depuis décembre ou janvier dernier.

Le propriétaire est prié de venir prouver sa propriété, payer les frais et l'emmener, autrement il en sera disposé selon la loi.

EDGAR MECHE.

Coulée Croche 9 aout 1873. 1m

A. MEYNIER, Jr.

Successeur de Forcade & Meynier,

MARCHAND COMMISSIONNAIRE No. 48 rue St. Pierre, près la rue Royale, NOUVELLE-ORLEANS.

☞Les consignations d'œufs, de volaille et de tout autre produit du pays seront vendues au plus haut prix du marché. [2 aout 1a

Grocerie, Glace etc.

LE soussigné sera toujours fourni des meilleures groceries de famille, à son magasin, rue Bellevue, au meilleur marché pour du comptant. Il aura aussi constamment

DE LA GLACE

en gros et en détail, au plus bas prix.

CELMIS DOMINIQUE.

Opelousas 31 mai 1873. 3m

Sources de la Pointe aux Loups.

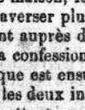

Le soussigné annonce respectueusement au public de St. Landry et des Paroisses avoisinantes, qu'il est, dès aujourd'hui, prêt à recevoir les visiteurs à cette Retraite d'Eté bien connue.

Ceux qui préféreront venir avec leurs propres provisions pourront le faire, et des chambres leur seront louées au jour, à la semaine ou au mois. Prix très modérés.

ANT. B. CART, propriétaire.

St. Landry 15 juin 1873. 35tf

Paroisse St. Landry 20 Jnin 1873.

Je certifie ce qui suit:

Une de mes filles, âgée de douze ans, avait la fièvre à frisson tous les deux jours, ainsi qu'un estomac complètement dérangé, au point qu'elle ne pouvait plus garder ni eau ni aucune espèce de nourriture, quelque légère qu'elle soit. Ceci durait depuis dix-huit mois, et je ne pouvais trouver aucun remède ni aucun médecin pour la guérir. Je me suis alors décidé à la conduire aux Sources de la Pointe aux Loups, établissement tenu par M. Cart, et après avoir eu fait usage de ces eaux, tant en bains que comme breuvage, pendant neuf jours seulement, elle en est revenue bien rétablie, et a toujours été en bonne santé depuis cette époque, c'est-à-dire depuis environ un an.

Un de mes enfants avait des dartres sur presque toute la tête, et il a été guéri aux mêmes sources, en peu de jours.

J'atteste également d'avoir rencontré plusieurs fois, à ces mêmes Sources, diverses connaissances à moi, qui ont été guéries de différentes maladies de peau.

CHAS. A. PERRODIN.

Paroisse St. Landry 20 Juin 1873.

Je certifie qu'une de mes filles, âgée de douze ans, a été complétement et parfaitement guérie d'une attaque sévère de dyspepsie, et aussi de l'asthme, en se rendant aux Sources de la Pointe aux Loups, et en faisant usage de ses eaux pendant quelques semaines.

ANTOINE LABBE.

AU BON MARCHE

POUR DU COMPTANT.

RECEMMENT RECUS CHEZ

JOS. BLOCH & CO.,

[Successeurs de Bloch & Dupré,]

Encoignure Main et Bellevue,

OPELOUSAS, Lne.

UN assortiment complet de marchandises de toute sorte des plus considérables qui aient jamais été déballé en cette ville.

Ces marchandises de saison ont été choisies avec le plus grand soin, par un des marchands les plus experts, et comprennent principalement les plus grandes nouveautés, telles que: Grenadines, Mozambique, Toile du Nord, Percales, Jaconats, Piqués, Toile d'Irlande, Soieries, Mousselines, Indiennes de choix, Désindes, Japonaise, Florentine, Popelines, Chalys, Alpacas, Bobinet, Nansooks, Festons brodés, un stock complet de rubans, bas, corsets, ombrelles, courtepointes, etc.

Aussi:—Articles pour messieurs,

Vêtements Confectionnés,

à la dernière mode, dite à la Modoc, gants, cravattes, chapeaux, chaussons,

CHAUSSURE,

GROCERIE,

Articles et provisions d'habitation, ferblantrie, quincaillerie, fayence, &c.

Opelousas 10 mai 1873. 30tf

P. J. LEFEBVRE, Agent,

Encoignure des rues de la Cour et Landry, OPELOUSAS.

A constamment en main et offre à ses amis, à des prix si modérés qu'ils ne peuvent manquer d'être satisfaits, et potr du comptant:

MARCHANDISES SECHES,

Vêtements Confectionnés,

CHAUSSURE, CHAPELLERIE, QUINCAILLERIE, FERBLANTERIE

GROCERIES,

VINS, LIQUEURS, FAIENCE, TOILE ET CERCLES D'EMBALLAGE MAIS, AVOINE ET SON.

Opelousas, 1er Juin 1872. 38-tf

AVIS.

APRES le 1er Août 1873, aucune affaire ne sera enrégistrée à la Cour de District ou de Paroisse, à moins qu'une caution ne soit donnée pour tous les frais.—Aucune affaire maintenant pendante ne sera reportée sur le Dossier, à moins que tous les frais dûs avant le 1er Juillet 1873 ne soient payés, et qu'une caution ne soit fournie pour garantir le paiement des frais qui pourront être créés après cette date.

WM. A ROBERTSON, Greffier.

Opelousas 2 Aout 1873. 1m

WM. HERR, Jr. Barbier.

AYANT récemment ouvert un Salon de Barbier, rue Main, entre le magasin de D. Roos et celui de Munzesheimer, est prêt à servir ceux qui voudront se faire faire la barbe, couper les cheveux, nettoyer la tête &c. Il sollicite de l'encouragement de ses amis et du public. Ses prix seront modérés.

Opelousas 15 Juin 1872. 40tf.

Au Peuple de St. Landry.

AGENCE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, DE MOUND CITY, Opelousas 4 Novembre 1871.

LE soussigné saisit cette occasion pour annoncer qu'il a accepté l'agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la vie, de Mound City (St. Louis, Mo.)

Mon bureau sera à la Maison de Cour, où je me ferai un plaisir d'expliquer à chacun les avantages d'une police d'assurance et le devoir du père de famille de faire assurer sa vie afin de laisser à sa mort, à sa veuve et à ses enfants, une honnête aisance qu'autrement il ne réussirait peut-être jamais à recueillir.

La grande renommée que cette compagnie d'assurance a acquise rend inutile toute recommandation de ma part. Les détenteurs de polices d'assurance de cette compagnie, sont composés des citoyens parmi les plus intelligents et les plus honorables de cette Paroisse ainsi que des autres paroisses de l'Etat, aux noms desquels je réfère avec plaisir, et que l'on trouvera plus bas. Les affaires de cette compagnie pour l'Etat de la Louisiane, sont sous le contrôle et la direction de nos citoyens les plus honorables et peuvent avec raison être regardés comme les protecteurs des veuves et des orphelins. Les messieurs dont les noms suivent composent le Bureau de Direction pour la Louisiane, savoir. E. T. Merrick, James Jackson, L. A. Wiltz, F. H. Hatch, C. H. Mouton, Robert Hare, Thos Fitzwilliams, Octave Voorhees, B. B. Simmes.

J'aurais également pu reproduire ici la lettre de Mme. Hayes, la veuve de feu James G. Hayes de cette paroisse, ainsi que celle de la veuve de feu Daniel O'Bryan, d'Abbeville, qui démontrent avec la promptitude avec laquelle cette compagnie paye toutes ses pertes, ce qui lui vaut cette considération générale dont elle jouit.

Voici les noms d'une partie de ceux qui se sont fait assurer dans cette paroisse, savoir: Dr. John A. Taylor, Alcée Dupré, Henry L. Garland; Joel H. Sandoz, J. J. Morgan, T. C. Anderson, Caldwell C. Swayzé, Dr. J. L. Estorge, J. L. Morris, Capt. Carmouche, J. M. Moore, A. R. Hawkins, et beaucoup d'autres.

A ces noms j'en pourrais ajouter une infinité des paroisses avoisinantes, mais je me contenterai de nommer l'ex-Gouverneur A. Mouton, de Lafayette, et le Gén. A. Déclouet et le Colonel A. Deblanc, de S. Martin.

A. GARRIGUES.

Opelousas 11 Novembre 1871. 9tf.

Meubles de Maison

Directement de la Fabrique, et aux prix de la Nouvelle-Orléans.

LE soussigné vient de recevoir des manufactures de Cincinnati, un assortiment complet de meubles de maison, tels que bois de lits, tables, chaises, berceuses, fauteuils, toilettes, armoires, gardes-manger, lavabos, etc. etc. qu'il vendra à aussi bon compte, sinon à meilleur marché qu'on ne peut les faire venir de la Nouvelle-Orléans.

Venez vous en assurer vous-mêmes.

On fait également les meubles sur commande et on répare les vieux meubles.

L. VATTER, agent.

19 juillet—40tf] rue Main, Opelousas.

Magasin au bon marche

DE A. MARKS.

Rue Main, au-dessous du bureau du Courrier.

MES AMIS et le public de St. Landry en général sont informés que je vends aujourd'hui mes marchandises à aussi bon marché que qui que ce soit. Mon assortiment se compose de marchandises sèches, vêtements confectionnés, chaussure, quincaillerie, chapeaux, casquettes, grocerie etc.

Le soussigné sollicite une visite à son magasin, avec la conviction qu'on sera satisfait de ses prix. A. MARKS

Opelousas 15 mars 1873. 22tf

C. Mornhinveeg & J. Dantin

ONT l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils ont ouvert leur atelier de Tailleurs rue Bellevue, à côté de la Ferblantrie et vis-à-vis du magasin de feu Bloch & Dupré, où ils sont prêts à faire promptement et sur commande, des vêtements d'hommes et de garçons, tout ouvrage garanti. [31 Aout 1873.—39 1a

Manufacture de Voitures.

FLATTE de l'encouragement qui lui a été accordé jusqu'à présent par le public de cette Paroisse, le soussigné remercie sincèrement ceux qui l'ont ainsi encouragé, et sollicite en même temps la continuation de leur patronage. Il sera toujours prêt à manufacturer des buggies, hacks et autres véhicules sur commande et de main de maître. Les réparations aux voitures, tant charronnage que forge, peinture ou garniture, seront exécutées promptement et aux prix les plus modérés, pour le comptant seulement. Dorénavant, tout ouvrage qui ne sera pas payé sur livraison, portera 10 pour cent d'augmentation pour les frais de collection immédiate.

Le soussigné a toujours en mains des hacks, des buggies &c. neufs et de seconde main qu'il vendra à bon marché pour du comptant.

S. P. CLARK.

Opelousas 20 Janvier 1872. 19tf.

JOSEPH M. MOORE.

AVOCAT JURISCONSULTE,

EXERCERA sa profession dans toutes les Cours du Huitième District Judiciaire.—Son bureau est le même occupé ci-devant par Swayzé & Moore, et plus recemment par Moore & Morgan, rue Bellevue, Opelousas, Lne. Opelousas 22 avril 1871.

A. BAILEY, & E. D. ESTILETTE.

EXERCERONT leur profession d'Avocats dans les Cours des Paroisses St. Landry, Lafayette, Vermillon, Calcasieu, St. Martin, Ibérie, Ste. Marie et Avoyelles.

Bureau à Opelousas, Lne. [6 aout 1870.

R. MORNHINVEG,

HORLOGER-BIJOUTIER.

Rue Main, Opelousas, s'occupera assidument de tous les ouvrages de ces différentes branches, que l'on voudra bien lui confier. Ses prix seront très modérés.

Opelousas 15 Juin 1873. 7m

O. H. VIOLET,

AVOCAT ET NOTAIRE PUBLIC.

BUREAU, à la Maison de Cour, au 1er Opelousas 29 Mars 1873. 1a

ECOLE PRIVEE.

LUNDI le 2 Juin, j'ouvrirai une école rue de la Cour, près de l'Eglise Catholique à Opelousas. Les enfants recevront une bonne éducation anglaise, et si on le désire, ils seront aussi instruits en Français. Enseignement $3 par mois par enfant, payable à la fin de chaque mois.

F BOGGILE.

Opelousas 31 mai 1873. 33tf

1872. 1873.

Arrangement pour les Eaux Basses.

Le Bateau-à-vapeur neuf, solidement construit et léger,

TRENTON,

Capitaine M KENISON,—Commis T. Johnson.

LE capitaine Konison ayant acheté le Trenton expressément pour le commerce de Opelousas, Washington et la Nouvelle-Orléans, ce bateau commencera ses voyages réguliers entre Washington et la Nlle-Orléans le 1er Septembre, et continuera jusqu'à ce que les eaux permettent au Lessie Taylor de remonter dans cette navigation

R. S. WILKINS, agent.

Encoignure Water et Bridge st. Washington.

J. L. COURET.

FACTEUR en sucre et en coton, et Marchand Commissionnaire en général, No. 18 Rue Conti. NOUVELLE-ORLEANS.

A Vendre a l'amiable.

UNE Habitation situé à Chataigner, cinq milles d'Opelousas, contenant 1[illegible] arpents de terre, dont 90 arpents bien boisés, une bonne maison de 36 pieds de longueur, bien finie, ainsi que d'autres dépendances, le tout en bon état.

On vendra à très bon marché, et une grande partie à un crédit raisonnable. Pour le